

**Conseil municipal | Séance du 16 avril 2026**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2026-04-16-18 | Confédération syndicale des familles (CSF) -  
Désignation des représentants de la Ville  
Sur le rapport de Monsieur Joachim Moyse**

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 29

Date de convocation : 10 avril 2026

L'An deux mille vingt-six, le 16 avril, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

**Etaient présent·es :**

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Mohammed Karabila, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Raja Abidi, Monsieur José Gonçalves, Monsieur Meziane Khaldi, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Agathe Petit, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Monsieur Abdulaziz Erden, Madame Laetitia Dos Santos, Monsieur Kotchy Degbeu, Madame Noura Hamiche, Monsieur Hubert Wulfranc.

**Etaient excusé·es avec pouvoir :**

Monsieur Francis Schilliger donne pouvoir à Madame Carolanne Langlois, Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Hasna donne pouvoir à Madame Murielle Mour, Monsieur Grégory Leconte donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Madame Khadija Berraho donne pouvoir à Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Robin Durand donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin.

**Secrétaire de séance :**

Madame Anne-Emilie Ravache

### **Exposé des motifs :**

La Confédération syndicale des familles (CSF) participe au Contrat enfance jeunesse de la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray avec deux structures petite enfance, multi-accueil situées dans les quartiers du Château-Blanc et du Bic Auber.

Cette association poursuit notamment les objectifs suivants :

- Gérer et animer des structures « petite enfance » dans le respect de la réglementation en vigueur,
- Accueillir des familles et des enfants dans le respect des diversités,
- Faire des structures un lieu d'apprentissage à la citoyenneté,
- Favoriser la mise en place de rencontres « parentalité »,
- Participer aux événements « petite enfance » mis en place sur le territoire communal et les relayer,

Actuellement son action en faveur de la petite enfance est inscrite dans le Contrat enfance jeunesse pour ces deux structures.

### **Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :**

Le Conseil municipal,

#### **Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La délibération n°2024-12-12-43 du Conseil municipal du 12 décembre 2024 autorisant la signature de la convention d'objectifs 2025-2028 liant la Ville à la Confédération syndicale des familles,

#### **Considérant :**

- Qu'il convient de désigner quatre représentants titulaires et quatre représentants suppléants pour siéger au sein de la commission de concertation

#### **Décide :**

- De désigner pour siéger à la commission de concertation de la Confédération syndicale des familles :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
Murielle Mour	Florence Boucard
Nicole Auvray	Najia Hasna
Johan Quérue	Didier Quint
Alia Cheikh	Léa Pawelski

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 35 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Madame Anne-Emilie Ravache

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 17/04/2026

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20260416-lmc142980-DE-1-1

Affiché ou notifié le 20 avril 2026